

<https://enseignants.se-unsa.org/Direction-d-ecole-le-ministere-vous-demande-votre-avis>



Enseignants de l'Unsa

Direction d'école : le ministère vous demande votre avis

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : mardi 12 novembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Une première version du questionnaire adressé le 12 novembre aux directeurs d'école a été présentée aux organisations syndicales sur notre demande. Même si l'on peut considérer que certains éléments ne sont pas traités, c'est la première fois que le ministère permet aux directrices et directeurs de s'exprimer sur leur exercice de cette fonction. Le SE-Unsa appelle donc l'ensemble des collègues à s'emparer de ce questionnaire et réitère ses demandes de mesures d'urgences. Le questionnaire ne peut pas suffire !

Calendrier général du questionnaire

Le questionnaire pourra être rempli du 12 novembre au 1er décembre.

Une synthèse sera faite à partir du 10 décembre, et des éléments quantitatifs et qualitatifs seront présentés aux organisations syndicales lors d'une réunion le 17 décembre.

Thèmes abordés

Le questionnaire adressé aux directeurs, pour lequel l'anonymat est garanti, est construit autour de 4 grands thèmes :

- Profil de l'école
- Questions relatives aux tâches et responsabilités
- Missions des directeurs
- Profil des directeurs

Types de questions présentes dans le questionnaire

Le questionnaire, composé d'une trentaine d'items, est constitué de questions à choix multiples et de quatre champs libres. Par des réponses tout à fait d'accord / plutôt d'accord / plutôt pas d'accord / pas du tout d'accord, des oui ou non, ou encore des priorisations, ainsi que quatre questions ouvertes, chacune et chacun pourra exprimer son vécu et son avis.

L'avis du SE-Unsa

Ce questionnaire n'est pas parfait et on peut considérer qu'il manque des éléments. Cependant, c'est bien la première fois que le ministère s'intéresse ainsi au ressenti et aux avis des directeurs sur leur exercice, comme le SE-Unsa l'a demandé et répété depuis l'annonce de ce questionnaire par le ministre. Le SE-Unsa estime indispensable que chaque directeur puisse faire connaître son quotidien, son vécu, son ressenti. Il appelle donc l'ensemble des collègues à s'emparer de ce questionnaire et ne donnera aucune autre consigne sur d'éventuelles réponses à donner.

En revanche, ce questionnaire ne peut pas être la seule mesure immédiate du ministre. Les directeurs ne peuvent pas attendre les débouchés concrets qui pourraient sortir de ces travaux.

C'est pourquoi le SE-Unsa a réitéré ces demandes [de mesures d'urgence](#) :

- L'octroi de temps de décharge supplémentaire
- Le retour d'une aide administrative
- Le report des tâches administratives non essentielles au fonctionnement de l'école
- La tenue de réunions de directeurs sur le temps de classe afin de leur permettre de sortir de l'isolement en partageant les problématiques qu'ils rencontrent et de consolider ensemble certaines réponses.

Direction d'école : le ministère vous demande votre avis

Depuis de nombreuses années, le SE-Unsa alerte sur l'urgence, la difficulté du fonctionnement de l'école et la dégradation des conditions de travail des directeurs. Après notre semaine de la direction d'école, l'enquête sur le temps de travail notamment des directeurs, et notre partenariat à l'enquête sur le moral des directeurs, le SE-Unsa a remis ses [propositions pour la direction et le fonctionnement de l'école](#) début avril 2019 lors de la première et unique réunion de l'agenda social « Directeurs d'école ». Depuis, le SE-Unsa a régulièrement demandé que la question de la direction d'école soit remise à l'ordre du jour de l'agenda social. En complément du questionnaire et des mesures d'urgences qu'il demande, le SE-Unsa attend que le calendrier de l'agenda social soit consolidé et accéléré.